



UNIVERSITÉ D'ARTOIS  
Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2019 - 046  
Séance du 5 juillet 2019

Président : M. Pasquale Mammone  
Vice-Président : M. Olivier Chovaux

**Demande de subvention dans le cadre du CPER-FEDER (2014-2020),  
projet ELSAT-programmation 2019 - Laboratoire LGI2A**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

*moitié des membres en exercice présents ou représentés*

Acquisition de la délibération =

*majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : **36**

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 19

Nombre de vote contre :

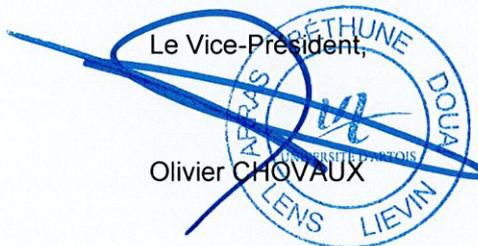
Nombre d'abstentions :

La demande de subvention dans le cadre du CPER-FEDER (2014-2020), projet ELSAT - programmation 2019 - Laboratoire LGI2, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Fait à Arras, le 5 juillet 2019

Le Vice-Président,

Olivier CHOVAUX



**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Demande de subvention dans le cadre du CPER-FEDER (2014-2020)  
Projet « ELSAT 2020 - Programmation 2019 » (Laboratoire LGI2A)**

Intitulé du projet : ELSAT – Programmation 2019

Descriptif : Le projet ELSAT 2020 répond de manière plus complète aux enjeux réactualisés (défis sociétaux ou challenges technologiques) posés tant au niveau européen à travers les **feuilles de route technologiques** dictées par les besoins industriels (ACARE, ERRAC, ERTRAC..., JTI Shift2Rail, PPP Green vehicles) ou les **programmes de recherche** nouvellement adoptés (Horizon 2020) qu'aux **éléments clés du développement national et régional** établis dans le 34 plans de reconquête industrielle, dans les 7 ambitions de la Commission Innovation 2030, dans la SRI-SI et le Master Plan pour la Troisième Révolution Industrielle mise en œuvre dans le Nord Pas-de-Calais. Dans toutes ces feuilles de route, les améliorations de la mobilité et du transport de marchandises sont des axes stratégiques, dans leurs différentes dimensions : la réduction des impacts environnementaux de la fabrication et de l'usage des véhicules et outils, l'amélioration de l'efficacité et ses impacts économiques et sociaux, la diminution des inégalités face au transport, l'efficacité industrielle et les impacts en termes d'emplois directs et indirects. La somme de ces impacts a conduit l'Europe et l'État à mettre la mobilité, la logistique et les différents modes de transport au cœur de leurs stratégies d'innovation et de croissance. La reconnaissance de la présence d'un écosystème important sur les plans de l'industrie, de la recherche et de l'innovation ont propulsé ces domaines au rang d'axes stratégiques pour la région dans la SRI-SI (ferroviaire, automobile, logistique) et dans le Master Plan (Mobilité).

Le projet a pour objectif de relever des grands défis sociétaux pour les Transports et une Écomobilité, plus sûrs, plus Intelligents, plus respectueux de l'environnement, plus Intégrés, Personnalisés, Acceptables et Économiquement performants.

Coordinateur : Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

Partenaires : Université de Lille (Sciences et Technologies), Ecole Centrale de Lille, IMT Lille Douai, Institut Français des Sciences et Technologies des Transports de l'Aménagement et des Réseaux, Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales, Université Lille (SHS), l'INRIA, Arts et Métiers ParisTech, CEREMA, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, VALUTEC

Demande d'aide pour le LGI2A : 362 894 €

Coût total du projet pour le LGI2A : 454 584 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – Laboratoire de Génie Informatique et d'Automatique de l'Artois (LGI2A)

Responsable scientifique pour l'Artois : Hamid ALLAOUI

**Budget**

Financements (en €)	Fonds propres	CPER	FEDER	Coût total
Fonctionnement			59 294 €	59 294 €
Equipement				
Personnel	91 690 €	90 000 €	213 600 €	395 290 €
<b>Total</b>	<b>91 690 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>272 894 €</b>	<b>454 584 €</b>

<b>Fonctionnement</b> : Overheads (15% du coût total des dépenses de personnel)	<b>59 294 €</b>
<b>Equipement</b> :	
<b>Personnel</b> : 9 personnels permanents (5 à 10 % sur 12 mois, 1 à 15 % sur 12 mois et 1 à 10% sur 10 mois), 5 IGR (12 mois) et 1 IGE (12 mois)	<b>395 290 €</b>